



Université Laval

Mémoire présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

À l'occasion de l'enquête et des audiences publiques sur le projet de construction d'un
complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay

Déposé par *La planète s'invite à l'Université Laval*

Le 22 octobre 2020

Présentation de *La planète s'invite à l'Université Laval*

La planète s'invite à l'Université Laval est un groupe étudiant militant pour la justice environnementale et sociale. Elle est membre de la Coalition étudiante pour un virage environnemental et social (CEVES), une organisation étudiante québécoise née de l'union des groupes militants du secondaire, du collégial et de l'université dans la foulée des manifestations internationales pour le climat du 15 mars et du 27 septembre 2019. En tant que membre de la CEVES, *La planète s'invite à l'Université Laval* prône la mise en place rapide d'une transition profonde, porteuse de justice environnementale et sociale, d'une société où la dignité et la vie sont prioritaires au profit, le tout en se basant sur le principe de décroissance, ainsi que l'autodétermination vis-à-vis des élites économiques et politiques.

Dans le cadre des mobilisations liées au mouvement initié par *La Planète s'invite à l'Université*, plus de 40 associations étudiantes ont fait la grève ou ont appuyé le mouvement à l'Université Laval. *La Planète s'invite à l'Université Laval* a participé à l'organisation des manifestations du 15 mars 2019 rassemblant 5 000 personnes et du 27 septembre 2019 rassemblant 25 000 personnes à Québec et s'inscrivant parmi les plus grandes manifestations de l'histoire de la ville de Québec.

Contexte

Le projet de GNL Québec a suscité une mobilisation étudiante importante au sein de nombreux campus universitaires québécois. À l'Université Laval, la Confédération des associations d'étudiants et d'étudiantes de l'Université Laval (CADEUL) représentant quelque 33 000 membres au premier cycle s'est positionnée contre le projet Énergie Saguenay:

« Que la CADEUL se positionne contre le projet Énergie Saguenay et le projet de gazoduc associé. » (CADEUL 2020)

« Que la CADEUL se positionne contre tout nouveau projet lié à l'extraction gazière ou pétrolière qui prendrait place au Québec et demande donc leur interdiction ». (CADEUL 2020)

De son côté, l'Association des étudiantes et des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures (AELIÉS) regroupant 11 000 étudiant·es aux cycles supérieurs a aussi des orientations qui vont à l'encontre du projet Énergie Saguenay :

« Que l'AELIÉS demande aux gouvernements d'adopter une loi climatique qui, à l'aide de la décroissance, force l'atteinte des cibles recommandées par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pour limiter le

réchauffement planétaire à 1,5 degré Celsius. Le GIEC demande que la réduction des émissions mondiales de CO2 soit de 50 % d'ici 2030, que les émissions nettes de CO2 soient de zéro en 2050, et demande également une réduction de près de 50 % des émissions de méthane d'ici 2050. » (AELIÉS, 2019 : 10)

Par ailleurs, l'Université Laval entre en incohérence avec ses principes dans son partenariat avec GNL Québec. Dans sa *Politique de placement*, l'Université Laval prévoit :

« Limiter l'exposition des investissements aux réserves d'énergies fossiles et aux entreprises récalcitrantes à s'engager vers la transition à une économie faible en émissions de carbone. » (Fiducie globale de placement UL & Fondation de l'UL, 2019 : 20)

Finalement, plusieurs professeur·es et chargé·es de cours de l'Université Laval se sont opposé·es au projet de GNL Québec à travers le collectif *DesUniversitaires* qui inclut plusieurs dizaines de professeur·es et chargé·es de cours de l'Université Laval et par la signature de lettres ouvertes ou de pétitions.

Préoccupations et propositions

Le projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay tel qu'il est présenté actuellement menace la survie de nombreux écosystèmes, utilise des stratégies d'écoblanchiment en passant par les universités québécoises pour légitimer ses activités qui manquent cruellement d'acceptabilité sociale.

Enjeux environnementaux

Que ce soit directement ou indirectement, la construction - et donc l'exploitation - du complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay (Énergie Saguenay) aura de nombreux impacts sur l'environnement, dont la destruction d'écosystèmes importants et l'augmentation significative des émissions de gaz à effet de serre (GES), faisant du projet de GNL Québec un projet écocidaire.

Parmi les écosystèmes touchés, celui des bélugas du Saint-Laurent - une espèce déjà en voie de disparition - sera affecté de façon alarmante. En bref, l'augmentation du trafic maritime affectera non seulement le niveau de bruit dans le fjord du Saguenay et dans l'estuaire, mais augmentera également les risques de collisions avec les mammifères. Selon le Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM), le passage régulier de super-méthaniers qui transporteront le gaz liquéfié du complexe augmentera considérablement le bruit, ce qui représente un facteur de stress pour les bélugas, en plus de

nuire à leur capacité d'orientation (Bergeron, 2019). Considérant que la population de bélugas dans le Saint-Laurent est en déclin depuis les dernières années, il est impensable qu'un tel projet prenne place sans mener l'espèce à sa perte (Gagnon, 2020). Comme le souligne le GREMM, il faut également considérer que le trafic maritime lié au projet de GNL Québec s'ajoutera au trafic créé par les autres projets côtiers en cours de développement. Les projets Ariane Phosphate et Métaux BlackRock au Saguenay, le projet Laurentia à Québec et l'agrandissement du port de Montréal en sont quelques exemples (Bergeron, 2019). À lui seul, le projet Laurentia permettra le transit de près de 700 000 conteneurs par année, équivalent au passage de 54 porte-conteneurs en un an, ou environ 1 porte-conteneurs par semaine (Ville de Québec, 2020). Évidemment, tous ces méga-navires devront circuler dans l'estuaire du Saint-Laurent, tout près du fjord du Saguenay, exposant ainsi les bélugas, et plusieurs autres espèces, à de grands risques. La conclusion est donc simple : si la réalisation de ces projets met en péril, directement ou indirectement, la survie d'espèces et d'écosystèmes qui devraient être protégés, ces projets ne devraient pas être construits.

Dans la mouture actuelle du projet, la construction de l'usine de liquéfaction occasionnerait la destruction de 9,5 ha de milieux humides et de 7,7 ha de milieux hydriques. (WSP Canada Inc., 2019) Cette perte peut être estimée à 100 000\$/an en services écologiques (habitat à la biodiversité, régulation des débits de crues, filtration de l'eau et de l'air) par année, et ce, seulement pour les milieux humides. (Hénault-Ethier, et al., 2019) Il est important de mentionner que ces superficies ont augmenté de manière considérable (trois fois pour les milieux humides et six fois pour les milieux hydriques) depuis le dépôt de l'avis de projet et qu'elles ne considèrent pas les milieux perdus par la construction du gazoduc qui sera relié à l'usine.

Il n'est pas possible de présenter ce projet sans aborder les émissions de gaz à effet de serre. L'exploitation, le traitement et le transport du gaz jusqu'au Saguenay produiraient au minimum 8,5 millions de tonnes de CO₂ par année, soit l'équivalent de 3,46 millions de voitures (Shields, 2019). Ceci signifie que tous les efforts faits par la population du Québec de 1990 à 2016 n'auront pas servi. Ce chiffre ne considère pas la construction de l'usine et l'agrandissement du port, en plus de ne pas tenir compte de l'augmentation du trafic maritime. Ce BAPE ne porte que sur l'usine de liquéfaction d'Énergie Saguenay. Toutefois, il devrait prendre en considération les autres projets portuaires en cours au Québec comme le projet Laurentia à Québec. Construire une usine de liquéfaction de gaz fossile aujourd'hui peut être comparé à acheter une voiture à essence qui a une durée de vie de 15 ans, sachant que toutes

les voitures devront être électriques dans 5 ans. Le gaz naturel n'est pas une énergie de transition, mais une énergie de régression. Cette énergie est 84 fois plus dommageable que le CO2 sur un horizon de 20 ans.

Dans un contexte de crise climatique et écologique, tous les impacts, directs ou indirects, sont importants à considérer et ne devraient pas être laissés de côté lors de l'évaluation du projet, et ce, même si les projets de GNL Québec et Gazoduc ont été séparés pour leurs passages au BAPE. Considérant la précarité actuelle des équilibres écosystémiques, un projet qui met en péril leur survie est un projet à abandonner immédiatement si l'on veut assurer un futur vivable aux prochaines générations.

Écoblanchiment et enjeux éducationnels

GNL Québec adopte une stratégie de relations publiques insidieuse, profitant de la vulnérabilité des institutions publiques - comme l'Université Laval - face aux logiques commerciales, afin de légitimer son projet écocidaire de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay.

En novembre 2019, GNL Québec annonçait un investissement de 350 000\$ dans la *Chaire interuniversitaire de recherche-action sur la séquestration du carbone*, prenant place dans plusieurs institutions du Québec : à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), à l'École de technologie supérieure (ETS), à l'Université Laval (ULaval) et au Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). Cette chaire portera plus spécifiquement sur le "gaz naturel renouvelable issu de la biomasse forestière résiduelle" et permettra "[d']identifier le potentiel de la forêt québécoise et les conditions qui favoriseraient un approvisionnement durable en biomasse forestière pour la production de gaz naturel renouvelable (GNR) et à évaluer le potentiel de production de GNR de la forêt québécoise" (Énergie Saguenay, 2019).

C'est entre autres par le financement de cette chaire de recherche que se définit la stratégie de relations publiques d'écoblanchiment de GNL Québec dans l'optique d'influencer l'acceptabilité sociale de son projet. La stratégie est la suivante : GNL Québec investit dans une chaire de recherche en biomasse forestière, gagne en légitimité, promet d'être carboneutre (excluant les émissions causées par les impacts indirects du projet), puis construit Énergie Saguenay qui mènera à une augmentation non négligeable des émissions de GES de manière globale (Figure 1).

Stratégie de communication :



Stratégie de communication de GNL Québec :



*excluant les émissions indirectes dues à l'augmentation de la production de gaz fossiles que permettrait le gazoduc et l'usine de liquéfaction

Figure 1. Stratégie de communication employée par GNL Québec

Du côté des institutions publiques, l'acceptation de ce genre de financement ne provient pas d'une quelconque acceptabilité académique du projet, mais bien d'un problème beaucoup plus complexe, profondément lié au rôle imposé aux universités dans le marché de l'économie du savoir. En bref, le risque associé aux investissements en recherche et développement, des actifs considérés comme intangibles, pousse plusieurs entreprises à externaliser la recherche vers les universités, se protégeant ainsi face à tout aléa du marché. Les institutions publiques agissent alors à titre de sous-traitants, commercialisant les résultats de leurs recherches et canalisant par le fait même des fonds publics vers le secteur privé - ici, quelques investisseurs américains ou installés dans des paradis fiscaux (Figure 2). En effet, ces recherches ne bénéficient que très peu, voire pas du tout aux universités. La plupart du temps, les fonds gouvernementaux alloués à la recherche universitaire financent ces recherches dont les entreprises privées profitent (Martin & Ouellet, 2011). Si l'on considère que l'Université Laval à elle seule a alloué plus de 400M\$ à la recherche en 2018 (Research Infosource Inc., 2019), les 350 000\$ de GNL Québec servant à financer une chaire de recherche dans quatre universités et un ministère ne représente qu'une bien maigre somme pour "écoblanchir" son projet.

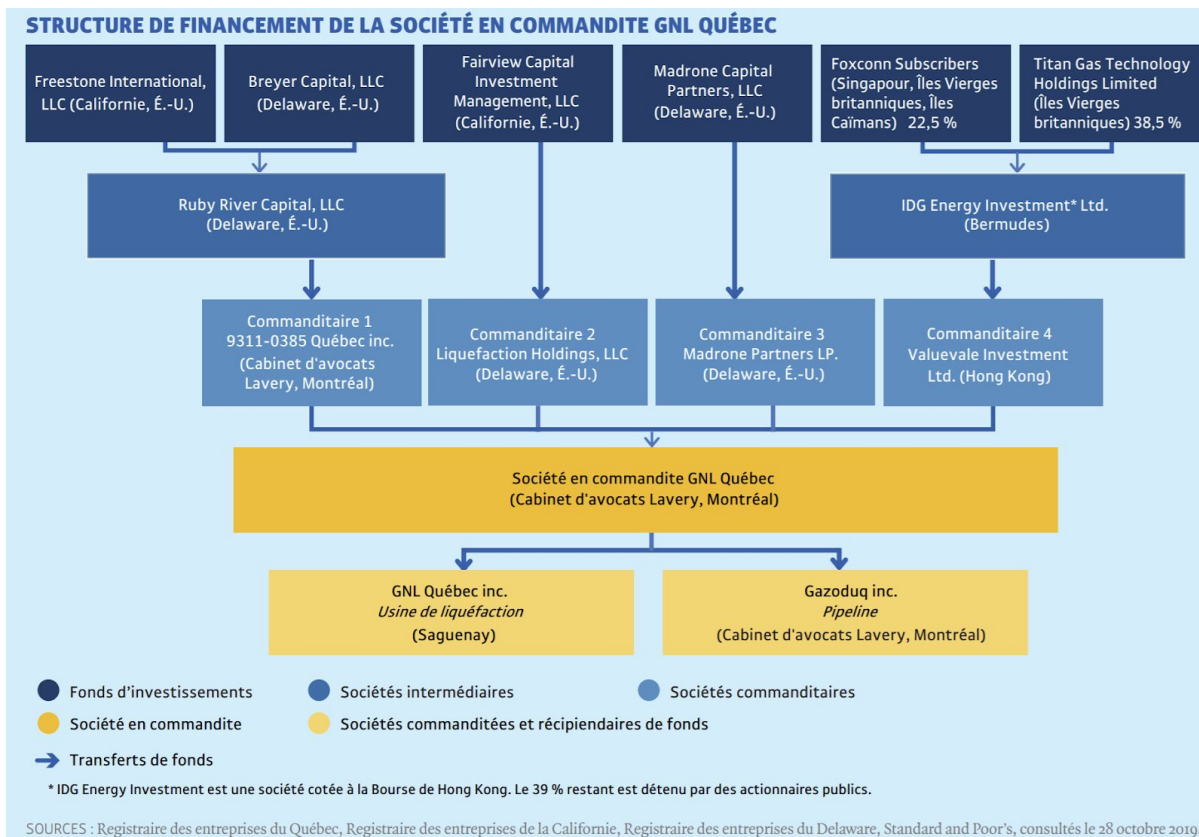


Figure 2. Provenance du financement de GNL Québec (Pratte & Schepper, 2019)

Ce genre de partenariat est donc le résultat d'une perversion des universités et de leurs missions face aux logiques commerciales capitalistes et aux mécanismes du marché et ne faisant que détourner des fonds publics vers des intérêts privés, réduisant du même coup l'autonomie des institutions et encourageant la marchandisation de l'éducation. D'autant plus que cela va sans dire que ces mêmes institutions publiques ont une certaine redevabilité envers les investisseurs, ce qui mine l'indépendance des chercheurs·euses.

Le tout entre ainsi dans une logique de croissance économique infinie et de profit à tout prix, faisant fi de l'intégrité de l'environnement et de l'autonomie des institutions publiques. Les investissements dits "verts" de GNL Québec ne sont donc rien de plus qu'une composante de leur stratégie de communication artificieuse et doivent être considérés comme tels : un moyen de parvenir à l'enrichissement d'une poignée d'investisseurs étrangers.

Enjeux sociaux et collectifs

Le projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay ne présente aucune acceptabilité sociale, tant au niveau de la population, qu'au niveau des expert·es.

Considérant que le projet de Gazoduq, qui alimentera directement le complexe de liquéfaction, traversera toute la province, de l'Abitibi au Saguenay; considérant que la recherche financée par GNL Québec prendra place dans des institutions publiques un peu partout au Québec; considérant que les effets sur les écosystèmes et l'environnement se feront sentir partout et mettront en jeu la qualité de vie des générations futures : toute la population québécoise est concernée par le projet de GNL Québec au Saguenay.

Depuis plusieurs mois, de nombreux groupes se sont mobilisés contre le projet. Les lettres ouvertes d'[universitaires](#), d'[économistes](#), de [scientifiques](#), de [médecins et autres professionnel-les de la santé](#) s'opposant au projet se sont suivies. Pas moins de 48 associations étudiantes représentant près de 300 000 étudiant-es à travers la province ont exigé l'arrêt immédiat des projets de GNL Québec et de Gazoduq (Radio-Canada, 2020). L'une des pétitions circulant contre ces deux projets a même atteint plus de 85 000 signataires (Nature Québec, 2019). Il est donc plus qu'évident que le projet n'est pas un projet collectif viable et encore moins un projet acceptable. GNL Québec se doit de prendre en compte l'opinion de tous et toutes, sans quoi son projet ne sera qu'une insulte envers l'intégrité de la population et du territoire québécois.

Conclusion

La planète s'invite à l'Université Laval se positionne **contre** le projet de GNL Québec dans son entièreté et exige son **arrêt immédiat**. En plus de mettre en péril la survie de nombreux écosystèmes, ce projet ne fait qu'alimenter des dynamiques économiques malsaines et une marchandisation de l'éducation au profit d'investisseurs étrangers douteux, présentant, une fois de plus, un projet controversé et peu ambitieux pour la société québécoise. Il faut arrêter de sacrifier la vie au nom de l'économie. Nous soulevons donc la question : toute motivation économique à part, le projet de GNL Québec verrait-il le jour si l'on considérait uniquement le bien-être et la résilience des écosystèmes et des communautés?

Bibliographie

- AELIÉS. (2019). *Cahier de positions*. Récupéré sur : https://www.aelies.ulaval.ca/assets/medias/documents/CahierPositions_2019-10-21.pdf
- Bergeron, P. (2019, Mars 10). La survie du béluga menacée par le projet Gazoduq au Saguenay. *La Presse*. Récupéré sur <https://www.lapresse.ca/environnement/especes-menacees/201903/10/01-5217717-la-survie-du-beluga-menacee-par-le-projet-gazoduq-au-saguenay.php>
- CADEUL. (2020). *Cahier des positions de la CADEUL –Année 2019-2020*. Récupéré sur : https://cadeul.com/wp-content/uploads/2019/10/Cahier_positions_2019-2020-1.pdf
- Énergie Saguenay. (2019, Novembre 20). *Blogue - GNL Québec appuie un projet de recherche universitaire sur le gaz naturel renouvelable forestier*. Récupéré sur Énergie Saguenay: <https://energiesaguenay.com/fr/blogue/gnl-quebec-appuie-un-projet-de-recherche-universitaire-sur-le-gaz-naturel-renouvelable-forestier/https://energiesaguenay.com/fr/blogue/gnl-quebec-appuie-un-projet-de-recherche-universitaire-sur-le-gaz-naturel-renouvelable-forestier/>
- Fiducie globale de placement UL & Fondation de l'UL (2019). *Politique de placement*. Récupérer sur : https://www.ulaval.ca/fileadmin/ulaval_ca/gabarit/FUL/documents/gouvernance/FG_Politique_de_placement_2019_VERSION_FINALE_OFFICIELLE.pdf
- Gagnon, M. (2020, Septembre 25). Projet de GNL Québec : Pêches et Océans Canada craint pour le béluga du Saint-Laurent. *Radio-Canada*. Récupéré sur <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1736510/bape-audiences-traffic-maritime-impacts-methanier>
- Hénault-Ethier, L., Gobeille, L., Grégoire, G., Brisson, J., Gosselin, P., Reeves, F. & Elsener, J. (2019). Le pouvoir inégalé du verdissement. *Québec Vert* 330 : 14-21.
- Martin, E., & Ouellet, M. (2011). *Université Inc. - Des mythes sur la hausse des frais de scolarité et l'économie du savoir*. Montréal: Lux Éditeur, 91-110.
- Nature Québec. (2019). GNL/Gazoduq Non Merci! <https://www.non-gnl-quebec.com>
- Pratte, C., & Schepper, B. (2019). *GNL Québec/Énergie Saguenay – Quelles retombées fiscales?* IRIS. Récupéré sur https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/FicheCAQ-8-GNL_WEB.pdf

Radio-Canada. (2020, Octobre 22). 300 000 étudiants « exigent » l'arrêt du projet GNL Québec. *Radio-Canada*. Récupéré sur <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1743093/etudiants-exigent-arret-projet-gnl-quebec-acceptabilite-sociale>

Research Infosource Inc. (2019). Récupéré sur Canada's Top 50 Research Universities: <https://researchinfosource.com/top-50-research-universities/2019/list>

Shields, A. (2019). Les effets de l'usine de GNL Québec difficiles à prévoir. *Le Devoir*. Récupéré sur <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/567277/gnl-quebec-des-impacts-climatiques-difficiles-a-prevoir>

Ville de Québec. (2020). *Projet de Zone d'innovation Littoral Est*. Récupéré sur https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/amenagement_urbain/grands_projets_urbains/zone-innovation-littoral-est/docs/projet-de-zone-d-innovation-littoral-est.pdf?fbclid=IwAR29a3js8ATzFonWlyMZZj2cn9akt7Dtasgo4S4SoyJT7Mmg_VGs9dVkJh8

WSP Canada Inc. (2019, Août). *Projet Énergie Saguenay - Réponses aux questions et commentaires du MELCC - Complexe de liquéfaction de gaz naturel naturel à Saguenay*. Récupéré sur Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques: <https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/dossiers/3211-10-021/3211-10-021-11.pdf>